



Ontario bien informés, ouverts et prêts à répondre à leurs questions portant sur les activités de cette société touchant au tritium.

En conclusion, il me semble que le gouvernement canadien a répondu d'une façon opportune et efficace à l'évolution de la conjoncture industrielle et technologique ainsi qu'aux possibilités de débouchés qui s'offraient aux entreprises canadiennes en appliquant de manière appropriée sa politique de non-prolifération nucléaire aux exportations éventuelles de tritium. Cette politique, développée et appliquée de manière consistante par des gouvernements successifs depuis 1965 est conçue de façon à s'assurer que les exportations nucléaires canadiennes, y compris le tritium, ne soient pas utilisées pour fabriquer des armes nucléaires ou autres dispositifs nucléaires explosifs.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de mes sentiments distingués.

Joe Clark »

Emploi d'armes chimiques dans la guerre entre l'Iran et l'Irak

Voici le texte de la déclaration canadienne sur l'emploi d'armes chimiques dans la guerre entre l'Iran et l'Irak, faite à la Conférence sur le désarmement le 25 mars, par M. Arsène Després, conseiller auprès de la mission permanente du Canada à Genève.

« Les participants à la Conférence savent sans doute que le Secrétaire général des Nations Unies a informé le Conseil de sécurité, sur la base des constatations d'une équipe d'enquête internationale envoyée par ses soins dans la région, qu'il a obtenu confirmation d'un nouveau recours aux armes chimiques dans la guerre du Golfe. Le 21 mars, le président du Conseil de sécurité a publié au nom de celui-ci, une déclaration dans laquelle il condamne sévèrement cette persistance dans l'emploi d'armes chimiques en violation du Protocole de Genève de 1925. Dans cette déclaration, le Conseil de sécurité demande également que soient observées à la lettre les dispositions du Protocole. Il s'agit là d'une troisième confirmation du genre de l'utilisation d'armes chimiques au cours de cette guerre. Cette fois, ce sont

les forces de l'Iraq qui s'en sont servi contre celles de l'Iran. Cette nouvelle devrait jeter la consternation dans la communauté internationale tout entière. . .

Monsieur le Président, il est de notoriété publique que le Canada porte un intérêt particulier et consacre beaucoup d'efforts à la question de l'examen des allégations d'emploi d'armes chimiques. Au cours de la 40^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, le très honorable Joe Clark, a remis au Secrétaire général un guide pour l'examen des allégations d'emploi d'armes chimiques ou biologiques. C'est précisément pour aider aux enquêtes du genre de celles qui viennent de s'achever que ce guide a été également présenté à la Conférence le 11 mars et aussi pour servir plus tard dans le contexte d'un régime de vérification s'inscrivant dans la convention sur les armes chimiques en voie de négociation. Le Canada félicite le Secrétaire général d'avoir à nouveau pris l'initiative de faire enquête sur les plus récentes allégations d'emploi d'armes chimiques.

Signataire du Protocole de Genève de 1925 interdisant le recours aux armes chimiques, le Canada est fermement opposé à l'utilisation de telles armes. Nous demandons à tous les signataires du Protocole de 1925, y compris les deux parties en présence dans la guerre du Golfe, de respecter leurs engagements conventionnels. Nous condamnons résolument toute mesure qui a été ou pourrait être prise en violation de cet accord. En adoptant cette position, le gouvernement du Canada ne cherche aucunement à prendre parti dans cette guerre tragique, à laquelle il faudrait mettre fin au plus tôt par la voie d'un règlement négocié conformément à la résolution 582 du Conseil de sécurité. Notre souci est de maintenir et de renforcer l'autorité et l'intégrité des accords internationaux.

Nous appréhendons aussi toute action qui aurait pour effet de miner les efforts déployés dans cette enceinte pour arriver à un accord d'interdiction complète des armes chimiques, qui soit à la fois vérifiable et universellement appliqué. Les preuves fournies de l'utilisation récente d'armes chimiques devraient nous faire prendre conscience encore plus de l'urgence d'achever cette tâche prioritaire. Nous espérons que la communauté internationale sera unanime à condamner, à l'avenir, tout recours à ces armes, définies par voie d'accord comme des armes de destruction massive que l'on devrait s'abstenir d'utiliser. »

Consultations du Canada avec le Japon et la Chine sur le contrôle des armements et le désarmement

Le 17 mars, le ministère des Affaires extérieures publiait le communiqué suivant :

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé qu'une délégation de hauts fonctionnaires est partie le 17 mars pour la Chine et le Japon afin d'engager des consultations bilatérales sur le contrôle des armements et le désarmement. Ces consultations porteront sur une vaste gamme de questions, notamment sur les travaux des Nations Unies et de la Conférence de Genève sur le désarmement où les trois pays sont représentés. Le Canada attache une grande importance à ce genre de consultations avec ces grands États de la région du Pacifique, qui devraient dorénavant se tenir tous les ans.

À Tokyo, les consultations auront lieu les 19 et 20 mars. Au cours de sa visite au Canada en janvier dernier, le Premier ministre japonais Nakasone a convenu avec le Premier ministre Mulroney que leurs collaborateurs respectifs tiendraient des consultations régulières sur ces questions et que les premières auraient lieu avant la rencontre du Sommet économique prévue à Tokyo en mai. Le Canada considère ces consultations comme importantes pour ses relations bilatérales avec le Japon, qui est un de ses partenaires au Sommet économique et une puissance non dotée d'armes nucléaires.

À Beijing, les consultations se tiendront les 24 et 25 mars. Elles auront lieu dans le cadre d'un accord visant à renforcer le processus consultatif entre les deux pays. Les consultations sur le contrôle des armements et le désarmement sont particulièrement importantes, étant donné que la Chine est l'une des cinq puissances dotées d'armes nucléaires et qu'elle est membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies.